

En Passant par les Dp

Questions FO – Réunion DP Lorraine du 1^{er} août 2018

Question 1 : Les salariés de la locale de Metz se posent beaucoup de questions pour le reprise de l'édition locale en septembre :

- Le poste de rédacteur en chef adjoint à la locale de Metz a été mis en consultation. Pouvez-vous nous indiquer quand le poste sera pourvu ?
- Au cas où le poste ne soit pas pourvu pour début septembre, qui assurera le remplacement du poste ?

(Sachant qu'il n'y a plus de titulaire sur ce poste depuis le 5 mars dernier et que mode de remplacement choisi a montré ses limites. Les adjoints changeaient toutes les semaines, voire pas le même toute la semaine, entraînant des problèmes dans le suivi éditorial et sur les plannings).

Réponse de la direction : Si le poste n'est pas pourvu en septembre, la direction organisera le remplacement par une seule et même personne jusqu'à la nomination d'un nouvel adjoint à Metz.

Remarques de FO : La direction n'a pas communiqué la date du Comité mobilité dans lequel les candidatures seront examinées (septembre ou d'octobre ?).

Question 2 : La mise en place d'un nouveau standard téléphonique pose de nombreux problèmes pour joindre Nancy de l'extérieur et même en interne. Que va faire la direction pour y remédier et améliorer ce service ?

Réponse de la direction : Nancy fait partie des 4 sites pilotes pour ce nouveau serveur qui sera déployé dans toute l'entreprise.

En tant que site pilote l'antenne de Nancy fait remonter tous les problèmes et les remarques.

Une communication va être faite prochainement aux salariés, pour que chacun indique dans sa signature mail son téléphone fixe et son portable.

En interne il est possible de recourir à l'annuaire dans Monkiosque

Remarques FO : Le fait d'être site « pilote » ne doit pas constituer une excuse pour des personnes cherchant à joindre le service public audiovisuel régional. Le meilleur des systèmes ne peut pas fonctionner si des personnes ne sont pas clairement identifiées pour pouvoir prendre les appels notamment extérieurs.

Question 3 : La prestation pour le ménage à Metz semble avoir été modifiée (passant de 5 jours par semaine à 3 jours et de 5h par semaine à 3H45). Il y a donc un premier impact sur le contrat de travail des salariés repris par la nouvelle société avec diminution de leur revenu et l'entretien de 200M2 qui était déjà difficile à assurer correctement va encore se dégrader.

La direction confirme-t-elle ce nouveau dispositif et est-il conforme?

Réponse de la direction : un nouveau prestataire a été choisi depuis le 1^{er} juillet avec un cahier des charges national. Courant août un 1^{er} bilan sera effectué.

Remarques FO : Nous demandons que ce temps déterminé par ce nouveau cahier des charges soit revu, car il nous paraît impossible de traiter un site tel que celui de Metz en aussi peu de temps. Par ailleurs la fréquence quotidienne est indispensable, notamment par rapport aux sanitaires.

Question orale : Quand les nouveaux autocollants vont-ils être livrés pour les véhicules à Metz?

Réponse de la direction : La commande est centralisée par Paris, la responsable communication du Grand-Est fait remonter la demande à Paris.

**Vos élues DP FO
Sophie Bartholmé et Catherine Reggianini**

La prochaine réunion de DP en Lorraine aura lieu le 6 septembre à Nancy